

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT  
DE LA PLATEFORME DE  
MUTUALISATION DES COMPETENCES ET DE  
COLLABORATION DES STRUCTURES  
D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE  
DU BASSIN D'EMPLOI ET DE L'  
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE



## **1. LES MEMBRES SIGNATAIRES.**

- ELIPS
- LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE:

### ***LES CHANTIERS D'INSERTION***

- A.I.S.F. (Association d'Intervention Sociale Fensch) porteur d'un chantier d'insertion
- REMELANGES SERVICES
- RÉGIE SERVICE UCKANGE
- Le CCAS de Hayange porteur d'un chantier d'insertion
- Le CCAS de Florange porteur d'un chantier d'insertion
- Carrefour social et culturel « LE CREUSET »
- TREMPLIN CHANTIERS
- AIEM (Association d'Intervention et d'Entraide Mosellane)
- AMVV (Association Mieux Vivre dans sa Ville)
- TRANSBOULOT
- FOMAL

### ***LES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES***

- AIDE (Association Intermédiaire pour les Demandeurs d'Emplois)
- FENSCH COUP DE MAIN
- TREMPLIN

### ***L'ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION***

- AIDE INTÉRIM

### ***LES ENTREPRISES D'INSERTION***

- ASSERPRO
- VALO'

**Extrait de la « Charte de fonctionnement de la plateforme de mutualisation des compétences et de collaboration des Structures d'Insertion par l'Activité Economique du bassin d'emploi et de l'arrondissement de Thionville »**

*« Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) du bassin d'emploi et des arrondissements de Thionville Est et Ouest se sont interrogées sur leurs pratiques, leur diversité et leurs valeurs communes afin de mieux communiquer à la fois entre elles et avec les partenaires extérieurs. »*

*« ... les participants se sont donné trois objectifs :*

- mieux se connaître,*
- développer le travail partenarial,*
- préparer demain. »*

*« ... un objectif majeur : **créer les conditions permettant aux personnes qu'elles accompagnent, d'évoluer dans le cadre d'un parcours d'insertion dynamique et ainsi trouver ou retrouver, à terme, un emploi dans le secteur marchand.** »*

*« La mise en œuvre de cette plateforme devra tout d'abord permettre de renforcer la collaboration entre les SIAE du territoire et les entreprises. L'atteinte de cet objectif reposera notamment sur des actions :*

- de promotion des SIAE auprès des entreprises afin de leur faire part des compétences et des qualifications auxquelles elles peuvent recourir sur le territoire;*
- d'information des entreprises sur les modalités de recours aux personnes en parcours d'insertion de manière à ce qu'elles puissent s'engager sans crainte et en toute transparence;*
- d'appui et de soutien des SIAE dans leur mission d'accompagnement des personnes en insertion;*

*D'autre part, il s'agira pour la plateforme de promouvoir les clauses de promotion de l'insertion et de l'emploi, d'accompagner les donneurs d'ordres et les entreprises qui le souhaitent dans leur mise en œuvre. »*

« Aussi, la mise en œuvre de cette plateforme doit permettre aux différents acteurs (donneurs d'ordres, entreprises et SIAE) de disposer d'un **guichet partenarial sur le territoire**. Celui-ci doit constituer pour eux un facilitateur en leur proposant un outil « clé en main » pour la mise en œuvre de ces clauses et ainsi lever les contraintes pouvant résulter du recours à cette technique. »

« LES MISSIONS DE LA PLATEFORME

- Accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre pour la prise en compte et la mise en œuvre des clauses de promotion de l'insertion et de l'emploi ....
- Assister les entreprises attributaires et faciliter l'interface avec les donneurs d'ordres pour la concrétisation de leurs engagements : aide au choix des modalités de mise en œuvre des actions d'insertion, proposition d'offres de services liées aux recrutements potentiels, repérage des besoins en compétences, élaboration de fiches de poste et diffusion aux SIAE adhérentes de la plateforme.
- Mobiliser des outils et services nécessaires pour faciliter l'embauche et l'insertion des bénéficiaires : montage des actions de formation préalables à l'embauche, mobilisation de l'offre de service, mobilisation des moyens de droit commun.
- Mettre en réseau et animer le partenariat entre des donneurs d'ordres et des structures d'insertion intervenant sur les marchés.
- Coordonner les actions inhérentes aux missions de la plateforme sans interférence avec celles des SIAE membres.
- Favoriser la passerelle entre les SIAE afin de permettre le parcours dynamique d'insertion des personnes.
- Assurer la promotion des structures de l'insertion à l'égard des donneurs d'ordres et des entreprises du secteur marchand.... »

« ELIPS doit en tout état de cause répondre **aux obligations d'éthique et de loyauté** inhérentes à ce dispositif à l'égard des différents adhérents à savoir :

- **du respect de la transparence et de la circulation de l'information** à l'égard de l'ensemble des partenaires de manière à faciliter le parcours dynamique des personnes
- **du respect de la libre concurrence** entre les différentes structures d'insertion ; il

-Entreprise Lorraine d'Insertion et de Prestations Spécialisées-

N° Siret:42999420500020

*convient de préciser sur ce point qu'ELIPS ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel quant au choix et à la définition des modalités de recours à telle ou telle structure. Le choix final relève de la seule responsabilité des donneurs d'ordres et des entreprises.*

- ***du respect de l'autonomie et de l'indépendance des SIAE*** : ces dernières restent libres de participer ou non aux actions d'insertion proposées par le chargé de développement. »

#### **« LES ENGAGEMENTS DES ADHÉRENTS DE LA PLATEFORME**

*Afin de garantir le bon fonctionnement et l'efficacité des actions conduites par ELIPS, les structures signataires s'engagent :*

- ***A transmettre toutes les informations relatives aux personnes*** qui, dans le cadre de leur parcours dynamique, changent de structure et à veiller à limiter, autant que faire se peut, les ruptures dans les niveaux de rémunération ;
- ***Dans leur collaboration avec les donneurs d'ordres, à garantir la stricte confidentialité des informations obtenues en amont des appels d'offres ;***
- ***A développer leur coopération*** dans le cadre de leur réponse aux appels d'offres. »

Charte signée le 22 Septembre 2010, à la Sous-Préfecture de Thionville, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur MARZORATI

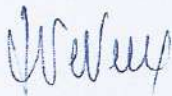
Les Structures signataires:

---

REMELANGES SERVICES



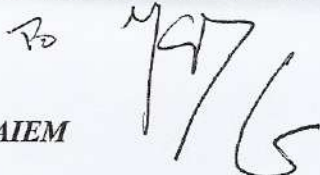
AISF FAMECK



CCAS FLORANGE



TREMLIN CHANTIER



AIEM

AMVV



FENSCH COUP DE MAIN



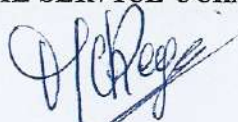
AIDE INTERIM




ASSERPRO



REGIE SERVICE UCKANGE



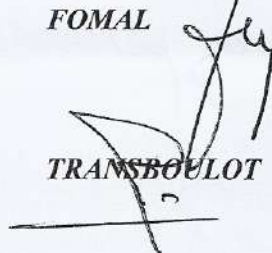
CCAS HAYANGE



CSC LE CREUSET UCKANGE



FOMAL



TRANSBOULOT

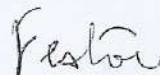
AIDE




TREMLIN



VALO



ELPS



Les partenaires

---

**DIRECCTE**

**POLE EMPLOI**

**MISSION LOCALE DU NORD MOSELLAN**

**CAP EMPLOI/PYRAMIDE EST**

Les financeurs

---

**DIRECCTE**

**FSE/CRISTEEL**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH**

**CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE**

Monsieur le Sous-Préfet  
Arrondissement de Thionville

Francois MARZORATI